

Compte-rendu de l'audience du 12 novembre 2018 sur le site Sand

Une pétition des agents du SIP 16ème Auteuil et du SIP 16ème La Muette a été envoyée le 29/06/2018. et La réponse écrite de la DRFIP du 18/07/2018 a été plus qu'insuffisante.

Dans ces conditions, les personnels, soutenus par leurs organisations syndicales, ont obtenu une audience afin d'obtenir de réelles réponses

M. PROCACCI, M. DAAS et Mme SANCHEZ ont représenté la direction.

En introduction, la direction a rappelé le nombre des suppressions d'emplois chaque année et que selon ses dires "*ça va continuer quelque temps*". Elle a expliqué répartir au mieux ces suppressions entre les services au regard des missions des différents services.

Par ailleurs les vacances d'emplois sur les sites de la « *périphérie* » s'ajoutent aux suppressions d'emplois car, selon la direction, « *la périphérie est moins attractive* » et les règles de gestion ne permettraient pas de pourvoir les postes périphériques !

En conséquence, "*la réorganisation des services est obligatoire*", notamment la fusion des secteurs d'assiette car "*il ne faut pas laisser en jachère des territoires*".

Pour tenter de résoudre ces difficultés, la direction "*essaie de pourvoir des postes avec des EDR*", mais seulement "*40% des demandes sont satisfaites*".

La direction a ajouté que les EDR sont "*des ressources rares*"....à cause des suppressions d'emplois bien sûr !!

En guise de solution, la direction regroupe aussi des missions pour les transférer en direction afin, soi-disant, de soulager les SIP et les SIE (distinction honorifiques, matrices, huissiers...).

Cet exposé sur les suppressions d'emplois et les transferts de missions a été vivement contesté par les agents car cela signifie purement et simplement la disparition des missions et des services.

Quelques éléments des discussions et les réponses de la direction aux pétitions :

Sur les effectifs :

Les agents ont détaillé la spécificité du tissu fiscal du 16ème et l'état de tension déplorable des services : les questions à l'accueil s'enchaînent inévitablement, chaque rendez-vous peut durer 1 heure sans que ce soit prévisible au départ. Ils ont demandé un 2ème agent aux Relations publiques et 6 agents pour les secteurs d'assiette.

La direction a déclaré que les agents Relations Publiques "*sont le fruit du passé*" et que "*tout le monde n'en a pas*". Effectivement, ils ont bel et bien été supprimés dans de nombreux SIP, ce qui est anormal !

La direction a expliqué que les EDR seront priorisés en janvier sur les SIP plutôt que les SIE, sous réserve que les chefs de service effectuent leurs demandes.

Les agents se sont longuement exprimés sur leurs conditions de travail et ont demandé des emplois, notamment 3 agents supplémentaires au recouvrement....Fin de non-recevoir de la Direction : pas de personnel disponible. Seule solution: organiser mieux son travail et prioriser les tâches.

La direction a répété qu'il "*faut réfléchir avec les chefs de service car on n'a pas 3 agents, il n'y a que des solutions d'organisation, il faut plus de rotation, et revoir les protocoles*".

Les agents ont déclaré: "*on passe notre temps à tourner*", "*on essaie de maintenir les missions mais à quel prix, on reste parfois jusqu'à 19h !!*".

A l'appui, les agents ont fourni un tableau comparatif qui montre une fréquentation très nettement en hausse en 2018 par rapport à 2017.

La direction a répondu que "*les choses vont bouger*" car "*le PAS va modifier le recouvrement*".

Réponse unanime de la salle : "**les charges, c'est tout de suite !**".

Les agents ont clairement expliqué que "*l'accueil phagocyte le CSP et la gestion, on n'a même plus le temps pour la gestion*".

Les personnels ont abordé le problème criant de l'accueil qui fragilise l'ensemble du service : des écrêtements (un des taux les plus élevés de Paris), des arrêts de travail, 72% des postes non pourvus dédiés à l'accueil, la caisse parfois fermée (rupture du service public)

Les agents du recouvrement ont expliqué que le secteur Gros contentieux a disparu et que ce sont des EDR qui font ce travail car tous les agents sont pris par les tâches quotidiennes ! Ils ont insisté pour que les 3 postes au recouvrement soient pourvus.

Cette situation est anormale, la direction l'a d'ailleurs admis.

Les agents ont aussi pointé qu'il y a maintenant 5 cadres A/A+ au SIP Auteuil. C'est inexplicable car "*on ne demande pas d'être encadré, on veut avoir la conscience tranquille, il faut des agents pour faire le taf !*".

Les agents ont clairement expliqué que "*l'accueil phagocyte le CSP et la gestion, on n'a même plus le temps pour la gestion*".

En refusant tout engagement, la direction a dit qu'il y aurait 2 EDR. Toutefois, ces EDR seraient accordés pour répondre aux questions sur le taux du PAS. Or, pour la direction, "*la priorité pour la réponse sur le taux sera l'assiette*".

Cela signifie-t-il qu'il n'y aura rien pour le recouvrement alors qu'il est urgent de rétablir un secteur Gros contentieux? Alors qu'il est urgent d'assurer l'accueil pour le recouvrement?

La direction a déclaré vouloir faire un « *inventaire* » des cotes anciennes. Mais pour faire quoi ? Les transférer ?

Sur la superposition Accueil spécialisé/APSRV:

Les agents ont abordé les problèmes posés par l'APSRV en demandant la fermeture de l'accueil spécialisé les jours prévus pour l'accueil sur rendez-vous. Il s'agit en effet d'une mission supplémentaire, d'une charge supplémentaire alors que les effectifs sont en baisse.

Les agents ne veulent pas de superposition de ces 2 types d'accueil car c'est une contrainte supplémentaire lourde.

La direction a dit qu'elle va étudier cette éventualité pour donner une réponse d'ici janvier. La direction a toutefois émis cette réserve: "*il ne faut pas que l'accueil généraliste soit submergé les jours de fermeture*". Bref, la question sera étudiée en direction par des responsables. Nous attendons la réponse pour janvier.

De même, les agents ont déclaré que le protocole Auteuil/La Muette n'est pas équilibré. Ce protocole établi en 2012 n'a pas été revu depuis. La direction a reconnu que cela posait problème et s'est engagée à revoir cela de plus près, mais « *pas tout de suite* ».

Mais surtout, que penser d'une telle révision si les effectifs sont constants ou en baisse? Pourquoi "*pas tout de suite*", qu'attend donc la direction?

Sur les box :

La question des box a été abordée. La direction a acté que le box non sécurisé du rez-de-chaussée, affecté au recouvrement, sera réaffecté selon une nouvelle organisation locale.

Le box 12 sera bien affecté à l'assiette comme au recouvrement. L'accueil du recouvrement sera donc effectué au 1er étage avec l'accueil d'assiette. Le box du rez-de-chaussée pourrait donc être affecté à la télédéclaration par exemple.

Sur le PAS, la direction a ajouté que les agents vont à nouveau bénéficier d'une formation de 2,5 jours à partir de maintenant jusqu'à fin janvier.

Cette audience sous tension s'est terminée vers 17h.

Conclusion :

- La direction a reconnu le problème posé par l'accueil et s'est engagée à donner une réponse en janvier sur l'accueil sur RDV qui se superpose à celui sans RDV
- Le protocole devrait être réétudié car il ne correspond plus à la réalité.
- Le box du rez-de-chaussée jouxtant la caisse servira de box internet
- La direction va réfléchir à une autre organisation : abandon de missions annexes, inventaire de dossiers contentieux anciens etc...
- La direction va réfléchir sur l'accueil généraliste qui sera peut-être revu avec hypothèse de participation d'autres services. Bien qu'il ait été acté que les agents seraient associés à la réflexion sur la réorganisation de l'accueil, il n'en demeure pas moins que toute la responsabilité repose sur les décisions de la direction.

Les réponses de la direction restent insuffisantes. Bien des questions restent en suspens.

En décembre, rien n'est donc réglé : les agents continuent de faire face aux difficultés. En janvier, les agents devront faire face aux mêmes difficultés, augmentées de toutes les questions liées au PAS !

Il faudra sans aucun doute prendre d'autres initiatives pour faire avancer les revendications et obtenir satisfaction.